

Feuille de route du Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance :
Un nouveau report de la présentation de la stratégie nationale de la protection de l'enfance

Alors que l'Uniopss espérait la présentation par Agnès Buzyn et Adrien Taquet de la stratégie nationale pour la protection de l'enfance, c'est un nouveau report de cette stratégie qui a été annoncé aujourd'hui au CNPE. L'Uniopss espère une reprise rapide des consultations pour élaborer cette stratégie tant attendue.

Agnès Buzyn a présenté aujourd'hui, lundi 28 janvier 2019, le nouveau secrétaire d'Etat, Adrien Taquet, aux membres du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE). Dans ce cadre, l'Uniopss a pu l'interroger quant aux périmètres de son action, rappelant qu'il était nécessaire de conduire une politique globale et décloisonnée de l'enfance.

La ministre des Solidarités et de la Santé a rassuré les membres du CNPE en insistant sur le fait que, contrairement à ce qui avait été préalablement annoncé, le portefeuille de M. Taquet ne se limiterait pas aux seuls dispositifs de protection de l'enfance mais inclurait bien une politique globale incluant parentalité, santé, éducation, logement, accès aux droits fondamentaux... L'Uniopss accueille favorablement cette nouvelle.

Le Secrétaire d'Etat a également présenté sa feuille de route ministérielle qui devrait conduire à la présentation d'une stratégie nationale de protection de l'enfance à l'été 2019. Celle-ci se déclinera selon trois axes.

Un premier volet sera à destination des parents et familles les plus fragiles, avec une attention portée notamment à la périnatalité. L'Uniopss, par la voix de son président de commission Enfances-Familles-Jeunesses, Jean-Pierre Rosenczveig, a rappelé l'urgence de développer et consolider les dispositifs de proximité au service des familles, rappelant ainsi que la première étape de la protection, c'est la prévention. Les premiers éducateurs des enfants sont en effet les parents.

Un deuxième axe reposera sur la mobilisation de la société pour améliorer le repérage des violences et l'évaluation des informations préoccupantes. Le troisième volet se concentrera sur le droit à la sécurité et la stabilité affective de l'ensemble des enfants avec le lancement d'une démarche de consensus sur les modes d'accueil à privilégier pour les enfants confiés aux services d'Aide sociale à l'enfance. Cette triple ambition constituera « la colonne vertébrale » de la stratégie à venir.

L'Uniopss aurait souhaité que cette stratégie annoncée il y a près d'un an puisse voir le jour plus tôt. Elle espère vivement que la création d'un secrétariat d'Etat, avec l'appui du CNPE, relance la dynamique de consultations et de concertations pour élaborer rapidement une stratégie nationale ambitieuse de protection de l'enfance et d'assistance éducative aux familles, en y associant également les personnes – enfants et familles - concernées. L'Uniopss se tient à la disposition des pouvoirs publics pour participer à la construction de cette stratégie.

Contact presse : Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr